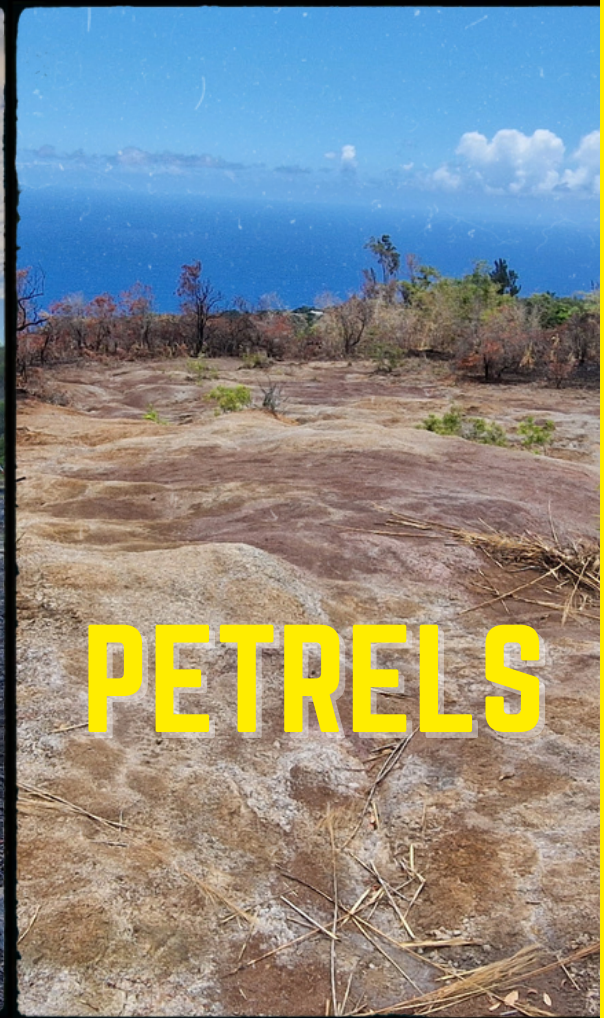




LE TRAIL DES PETRELS

Roadbook - UTOI





L'EDITO DU PRESIDENT

HASSEN PATEL
PRÉSIDENT DE L'UTOI



L'île de La Réunion, avec ses paysages grandioses allant des sommets au littoral, est une invitation naturelle à l'aventure sportive.

C'est dans ce cadre exceptionnel que notre passion commune pour le mouvement et le bien-être prend tout son sens. L'UTOI a pour ambition de partager avec chacun, quel que soit son niveau, la richesse de l'expérience du trail.

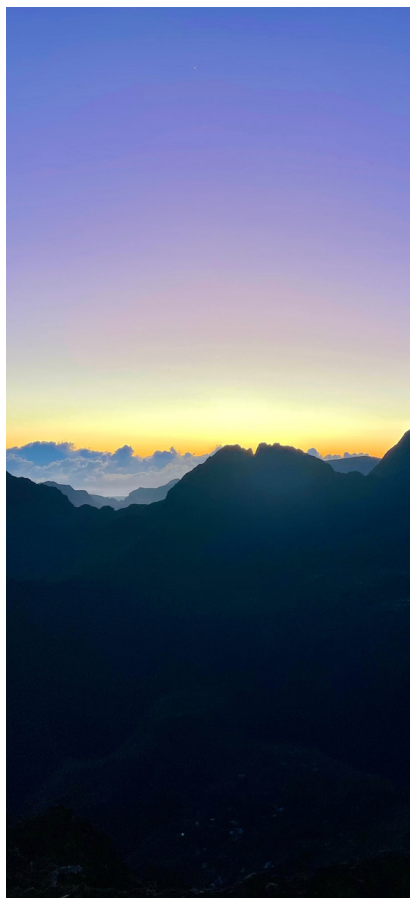
Nos sentiers, véritables terrains de jeu et de défi, sont une source d'épanouissement personnel et de connexion avec une communauté vibrante. Ensemble, faisons de cette aventure sportive une célébration de notre santé et de la beauté de notre île.

Décidons ensemble de vivre mieux avec le sport !



LA PRESENTATION - PETRELS

IN' GRAN' TRAIL, IN'
GRAN' KER



UN GRAND TRAIL, UN
GRAND COEUR

Le Trail des Pétrels :

Avec ses **44 kilomètres** et **2200 mètres de dénivelé positif**, le **Trail des Pétrels** est la plus courte course de l'année, avec un départ fixé à **6h00** du **Stade Roland Robert** à **La Possession** et un temps maximal de **15 heures** pour rejoindre le **Stade de la Redoute** à Saint-Denis. Ce trail s'annonce exigeant et vous fera découvrir de magnifiques panoramas tout en vous demandant de respecter le délai imparti. Un défi à ne pas sous-estimer !

Le temps maximal de course pour le **Trail des Pétrels** est de **15 heures**, soit une arrivée, **avant samedi 10 mai 2025 à 21h00.**

Une organisation de **l'UTOI**, cette course est placée sous le signe du respect, du dépassement de soi et de la solidarité.

Merci à tous les coureurs, bénévoles, partenaires, familles. Ensemble, faisons de cette édition **2025** un moment **mémorable** !



LA NAVETTE

**ALLONS BAT CARRE
DANS LOBUS**



Une navette sera proposée au départ du stade de La Redoute à Saint-Denis. Elle est **réservée uniquement aux traileurs inscrits** (*pas d'accompagnants, famille...*)

La navette fera le lien direct vers le lieu du départ, c'est-à-dire au **Stade Roland Robert à la Possession**.

On vous donne donc rendez-vous le **samedi 10 mai à 04h00** pour un départ de la navette, pour une arrivée prévue à **04h30**.

Information importante : Nous vous recommandons d'arriver au moins 15min avant le départ de la navette.

**ALLONS FAIRE UN
TOUR EN BUS**



LE DESCRIPTIF DETAILLE

Départ :
Stade Roland Robert

Dos d'Âne - Parking

Parking Cap Noir

Roche Verre Bouteille

Point géodésique

Piton Bâtard

Kiosque d'Affouches

Piste d'Affouches

Domaine Fleurié

Saint-Bernard

Colorado

La Vigie

Arrivée :
La Redoute



LES BARRIERES HORAIRES

<u>Lieu</u>	<u>Distance</u>	<u>Temps max de course</u>
Parking Cap Noir - Dos d'Âne	10,1 km	4h de course - Samedi 10h
Domaine Fleurié	28,7 km	8h de course - Samedi 14h
<u>Arrivée :</u> La Redoute	44 km	15h de course - Samedi 21h



LES RAVITAILLEMENTS

**PRAN SOIN LO KER,
OUBLI PA ZOT GOBELET !**



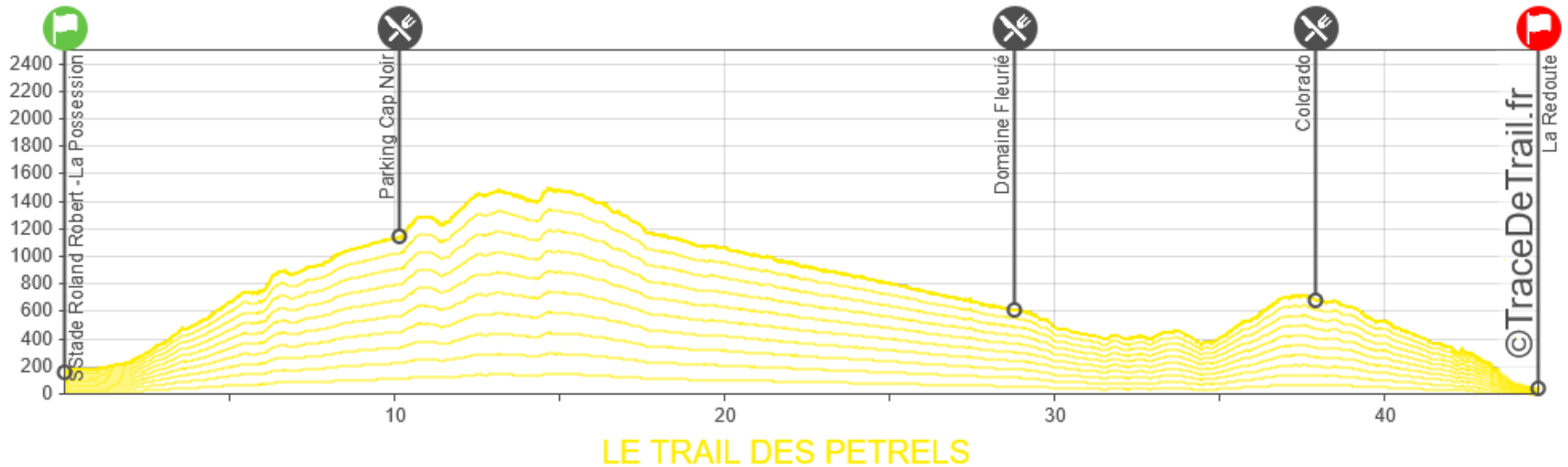
La course se déroule en **semi-autonomie**. Voici les points de ravitaillement :

Parking Cap Noir	10 km	Eau, Solide
Domaine Fleurié	28,7 km	Eau, Solide
Colorado	38 km	Eau, Solide

**PRENEZ SOIN DE
L'ENVIRONNEMENT, N'OUBLIEZ
PAS VOTRE GOBELET!**



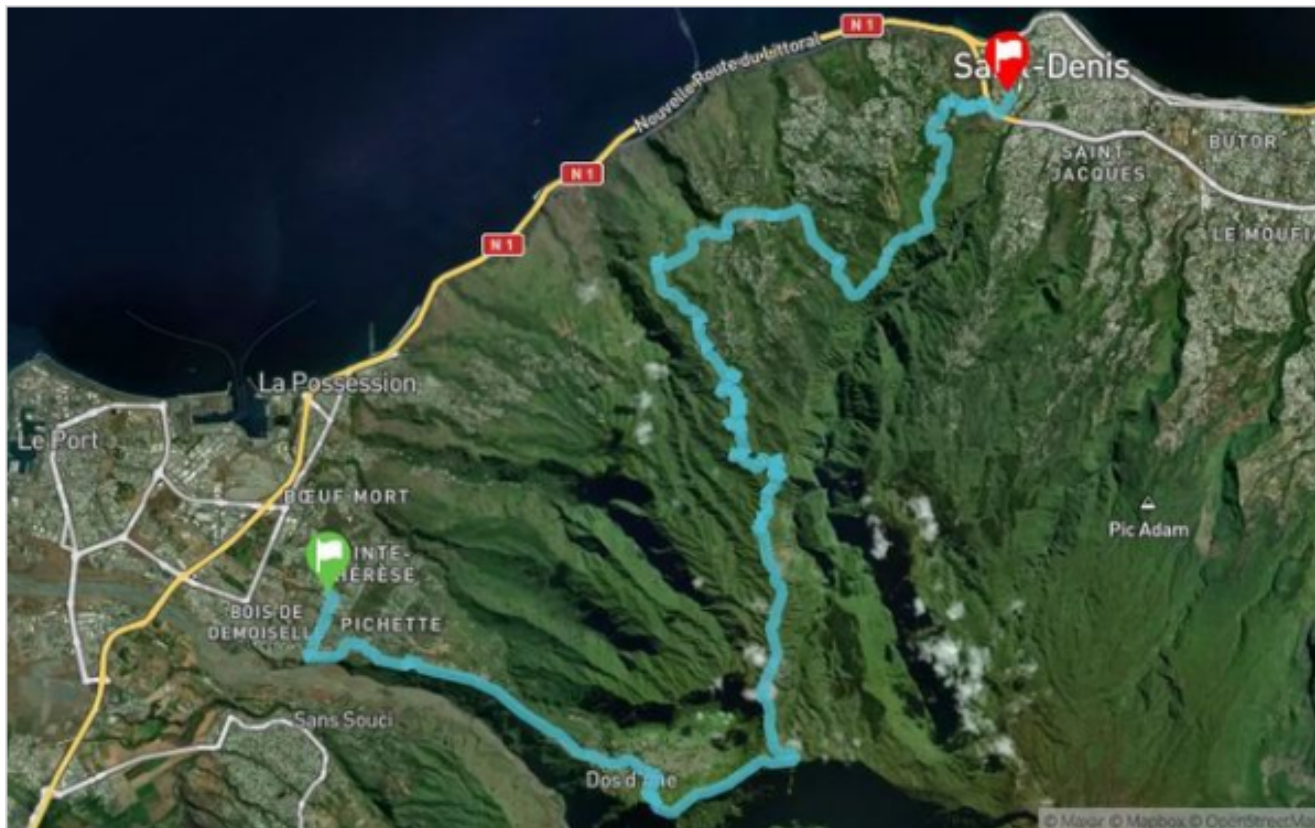
LE PROFIL DE LA COURSE



Les profils altimétriques seront disponibles sur le site www.utoi.re et affichés lors du retrait des dossards.



LE TRACE



Trace GPX du trail
des Pétrels



Trace de Trail : LE TRAIL DES PETRELS

Tracez - partagez - réalisez vos parcours 100% trail

 tracedettrail.fr



A collection of sports gear laid out on a light blue background. The items include a blue hooded jacket, a purple long-sleeved shirt with a white collar, a yellow sock with green stripes, a white water bottle with a red cap, a pair of black sunglasses, two small rectangular items (possibly lip balm or sunscreen), and a pair of blue shorts with a green waistband.

- ☐ 1 gobelet
- ☐ 1 lampe frontale ou torche avec piles ou batteries de rechange.
- ☐ 1 réserve d'eau minimum 1,5 L.
- ☐ 1 sifflet
- ☐ 1 téléphone portable avec capacité de chargement suffisante à prévoir pour l'ensemble de votre course
- ☐ 2 bandes élastiques adhésives permettant de faire un bandage ou un strapping
- ☐ 1 réserve alimentaire constante et suffisante pour relier les points de ravitaillement
- ☐ 1 pièce d'identité
- ☐ 1 couverture de survie d'une dimension minimum de 1,4m X 2m.
- ☐ 1 vêtement de pluie imperméable avec capuche, et coutures thermo-soudées.
(Coupe- vent à proscrire, protection insuffisante)
- ☐ 1 vêtement chaud type « seconde peau » à manches longue en tissu technique adapté à l'environnement.



SECURITE & SANTE

**METE TOUT DAN' SAK,
SINON LA ROUTE VA
PARAÎTRE LONG**



La sécurité et la santé de nos coureurs sont essentielles à l'**UTOI**, c'est pour cela que nous avons mis en place :

- des zones de contrôles réguliers
- une équipe médicale mobile
- des signalisations réfléchissantes pour la nuit
- un numéro de contact se trouve sur votre dossard, en cas de problème, appelez le PC de course.

**PRENEZ TOUT LE
MATÉRIEL, SINON LE
CHEMIN PARAÎTRA LONG !**



BENEVOLES & ACCOMPAGNATEURS

**I COUT RIEN, I FE
PLAISIR !**



Les bénévoles assurent votre sécurité. Merci de les respecter !

Accompagnateurs :

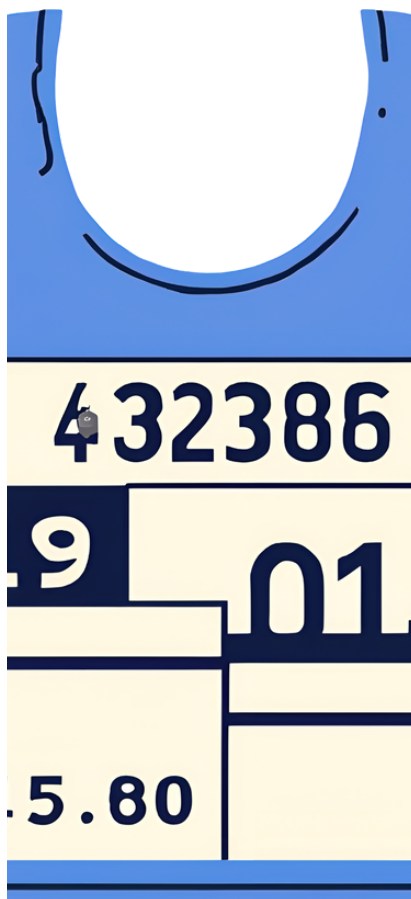
- Dans les zones du parc - zones autorisées : 100 m avant et après les ravitaillements
- Hors zones du parc : le(s) ravitaillement(s) autre(s) que ceux de l'UTOI est (sont) autorisé(s)
- Interdit : feu, musique amplifiée, drone
- Encouragements bienvenus !

**UN BONJOUR, UN
SOURIRE**



LA REMISE DES DOSSARDS

VIEN TRAP OUT
DOSSARD AVANT ALLE
COURI



VIENS CHERCHER TON
DOSSARD AVANT DE
COURIR

Les informations essentielles à prendre en compte pour le retrait des dossards de la MTO.

- Le Samedi 3 mai 2025 de 14h à 18h dans la salle du Conseil municipal à la mairie de Saint-Denis.
- Lundi 5 mai de 14h à 18h à Be Sport Saint-Pierre
- Mardi 6 Mai de 14h à 18h à Be Sport Saint-Paul - Savannah

Chaque coureur devra afficher clairement soit sa licence FFA en cours de validité, soit un **PPS imprimé** en cours de validité en plus de sa pièce d'identité. Auquel cas, le coureur ne pourra retirer son dossard. (Lien pour faire son PPS : <https://pps.athle.fr/>)

Si vous ne pouvez pas récupérer votre dossard et que vous souhaitez qu'une autre personne le fasse, merci de remplir impérativement l'autorisation via le lien suivant : <https://forms.gle/y5PJT4hS57VqEdWUA>.

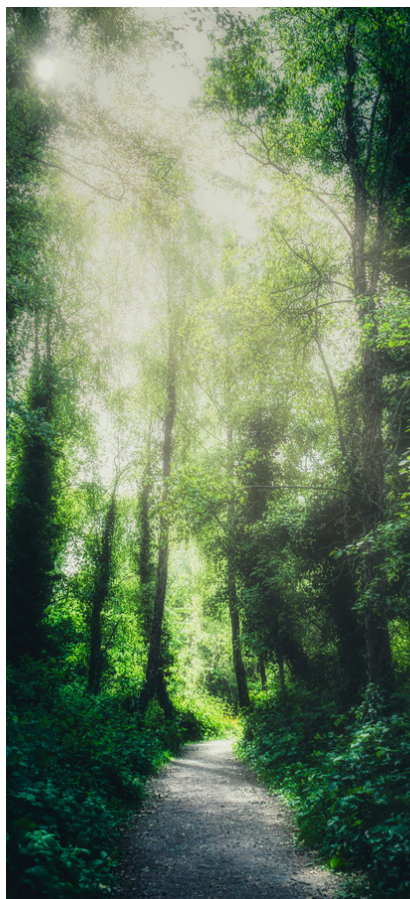
Pour les personnes arrivant à La Réunion après le **6 mai 2025**, merci de nous contacter par mail : contact.utoi@gmail.com

Veuillez noter, qu'aucun dossard ne sera remis le jour de la course, l'éco-dossard n'est pas accepté sur nos courses.



LA PROPRETE DES SENTIERS

**LA NATURE LE PA POUR
DECHIR, LE POUR ADMIRER !**



**LA NATURE N'EST PAS A
DETRUIRE, MAIS A
ADMIRER !**

En s'inscrivant à un événement UTOI, les participants s'engagent à respecter l'environnement et les espaces naturels traversés. En particulier :

- Il est strictement interdit d'abandonner ses déchets (tubes contenant des gels, papiers, débris organiques, emballages plastiques, ...) sur le parcours. Des poubelles sont à disposition sur chaque poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées. Les commissaires de course effectuent des contrôles volants sur les parcours.
- L'organisation incite les coureurs à se munir d'une pochette de déchets pour transporter leurs déchets jusqu'au prochain ravitaillement.
- Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper. En effet, couper un sentier provoque une érosion dommageable du site.

Le règlement complet du Parc national de La Réunion est à retrouver sur le site :

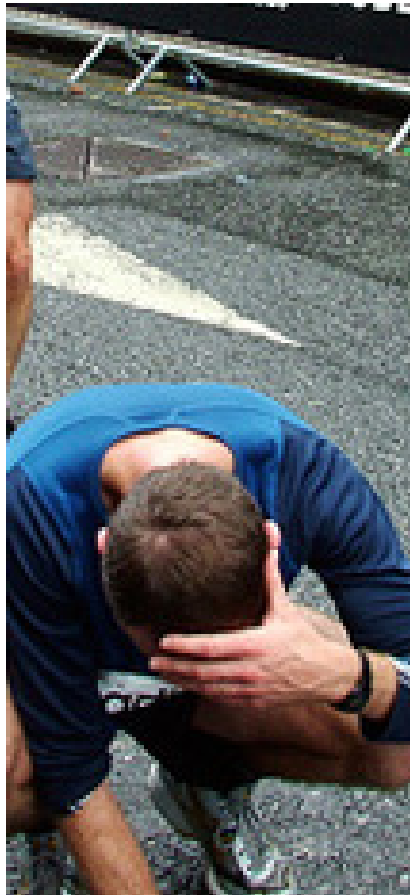
<https://www.reunion-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-la-reunion/reglementation>

Pensez à nettoyer vos équipements avant de vous rendre sur le départ, afin d'éviter de ramener des espèces extérieures sur ces lieux à préserver



EN CAS D'ABANDON

**Y ABANDONE PAS
TER LA !**



**ON N'ABANDONNE PAS
ICI !**

Le coureur est prié de respecter scrupuleusement les prescriptions suivantes :

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle. Il doit alors prévenir le responsable de poste et lui remettre son dossard.

En cas de décision d'abandon entre 2 points de contrôle, le coureur doit rejoindre le point de contrôle le plus proche où il signalera son abandon. Les informations relatives à cet abandon seront transmises au PC course.

Tous les coureurs qui abandonnent ou qui sont en retard par rapport aux barrières horaires ou encore arrêtés par l'organisation ne sont pas autorisés à poursuivre la course. Leurs dossards seront découpés.

A défaut, l'organisation se réserve également le droit de refuser l'inscription du coureur pour les éditions ultérieures.



RECOMPENSES / CLASSEMENT

**LA NATURE LE PA POUR
DECHIR, LE POUR ADMIRER !**



Il sera établi un classement scratch et par catégorie avec non-cumul des résultats

- 3 premiers au scratch Homme
- 3 premières au scratch Femme
- 2ème et 3ème au classement scratch (H/F)
- 3 premiers de chaque catégorie Homme et Femme – Licenciés et Non Licenciés tous confondus.

Les récompenses (scratch, par catégorie, tirage au sort, ...) ne sont pas cumulables. Une seule récompense par personne.

La présence du coureur est impérative pour recevoir les récompenses (pas de remplacement possible). A défaut, la récompense ne sera pas attribuée.

- Prime financière de 300€ au premier homme et à la première femme au scratch.
- Trophée aux 3 premiers et aux 3 premières du classement scratch de chaque catégorie, avec non-cumul de trophée.

**LA NATURE N'EST PAS A
DETRUIRE, MAIS A
ADMIRER !**



REGLEMENT DE LA COURSE

**OUBLI PAS RESPECT
NOUT TI REGLEMENT
SIOUPLE !**

Flashez ce QR Code pour avoir accès directement au règlement de la course

Règlement du
Trail des Pétrels



[Ou via le lien cliquable](#)

**N'OUBLIE PAS DE
RESPECTER NOTRE
REGLEMENT STP !**



LE TRAIL DES PETRELS

 Contact : www.utoi.re | contact.utoi@gmail.com

 Remise des récompenses : Dimanche 11 mai à 14h
au Stade de la Redoute